

**BAREME DES HONORAIRES**  
**« A LA CHARGE DU VENDEUR**

<p><b>IMMEUBLE A PROFESSIONNEL</b></p>	<p><u>Mandat simple et semi-exclusif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 7 % TTC du prix de vente (Avec un forfait minimum de 16.000 € TTC)</li> </ul> <p><u>Mandat exclusif</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ 6 % TTC du prix de vente (Avec un forfait minimum de 16.000 € TTC)</li> </ul> <p><i>Certaines affaires peuvent faire l'objet d'une tarification particulière (garage, délégation, pluralité de mandats, ...)</i></p>
<p><b>TERRAIN A BATIR, A DEMOLIR ET AGRICOLE</b> <u>Mandat simple - Mandat semi-exclusif</u> <u>Mandat exclusif</u></p>	<p>7% TTC du prix de vente (Avec un forfait minimum de 8.000€ TTC)</p>
<p><b>ESTIMATION SIMPLE NON SUIVIE D'UN MANDAT DE VENTE</b> <i>Si suivi d'un mandat de vente l'estimation est offerte.</i></p>	<p>200€ TTC</p>
<p><b>ESTIMATION COMPLETE ELABORATION D'UN RAPPORT</b></p>	<p>Suivant Travail à effectuer (Avec une base de 60 € TTC de l'heure)</p>

***Les honoraires de l'agence sont à la charge du Vendeur\* avec TVA de 20 % incluse et sont calculés en fonction du montant de la transaction et du type de mandat (simple, semi-exclusif, exclusif).***

***\*Exceptionnellement et selon ce même barème, certains mandats peuvent faire l'objet de frais d'agence à charge de l'Acquéreur avec TVA de 20% incluse.***